



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier
CST du 6 décembre 2024**

Dossier 3 –Ajustement de l'organigramme de la DGS

- Concernant les ajustements de la Direction de la Communication Externe, il est effectivement opportun pour l'UNSA qu'un Pôle Événementiel soit mis en œuvre. Nous souhaiterions à ce sujet alerter l'administration sur la volumétrie importante de travail, au vu du nombre d'événements toujours croissant sur notre territoire, auxquels sont déjà confrontés les agents du futur service gestion des manifestations. Est-il prévu un renforcement des équipes ?

D'autre part, l'organisation des manifestations portées par la Ville de Marseille nécessite systématiquement le recours aux prestataires extérieurs pour les régies techniques.

Ces recours engendrent des coûts très élevés pour la mise en œuvre opérationnelle de ces projets.

Ne serait-il pas opportun pour la Ville d'avoir ces propres équipes de régisseurs techniques ? La deuxième ville de France n'est-elle pas capable de gérer en interne ces manifestations avec son propre personnel ? Nous demandons qu'une étude soit menée sur ce sujet car nous sommes convaincus que cela permettrait de réduire les coûts de ces manifestations.

Concernant l'ajustement de l'organigramme de la DGS, nous notons qu'une mission « Marseille 2030 – Objectif Climat » est créée.

L'UNSA a plusieurs interrogations à ce propos :

Combien d'agents vont composer celle-ci au vu des enjeux importants sur cette thématique ?

Comment va s'articuler le travail transversal, notamment avec les services de la Métropole, sur le volet des exigences climatiques dans l'ensemble des politiques publiques de la Ville, comme par exemple l'espace public, qui est de la compétence première de la métropole.

Nous souhaiterions également un point d'étape présenté en CST une fois cette mission créée notamment sur sa capacité à mobiliser les divers outils financiers qu'ils soient locaux, nationaux ou européens car cet enjeu majeur ne peut, à notre sens, être supporté seulement par notre collectivité.

De plus, pourriez-vous nous faire un point d'étape de la mise en œuvre du PDA ? Une présentation avait été faite aux OS à ce sujet il y a plus de 2 ans maintenant et depuis nous n'avons aucune information.

Enfin, nous n'avons pas de remarque particulière sur la création d'une DAF mutualisée entre la DGS et la DGA REP, si ce n'est qu'une question : Celle-ci va t'elle être mise en œuvre à effectif constant ou bien des postes vont-ils être ouverts?

Pourquoi cette question?

Car bien souvent, depuis le début de la réorganisation, lorsque vous regroupez des services, le nombre d'agents ne change pas mais le volume de travail augmente pour les agents en poste jusqu'à provoquer chez certains collègues des burn-out.